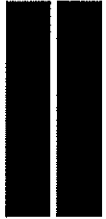


en
fr
nl
de

[philosophie](#) [bureau](#) [références](#) [organisation](#) [contact](#) [presse](#) [home](#)

ARCHI+I
B U R O

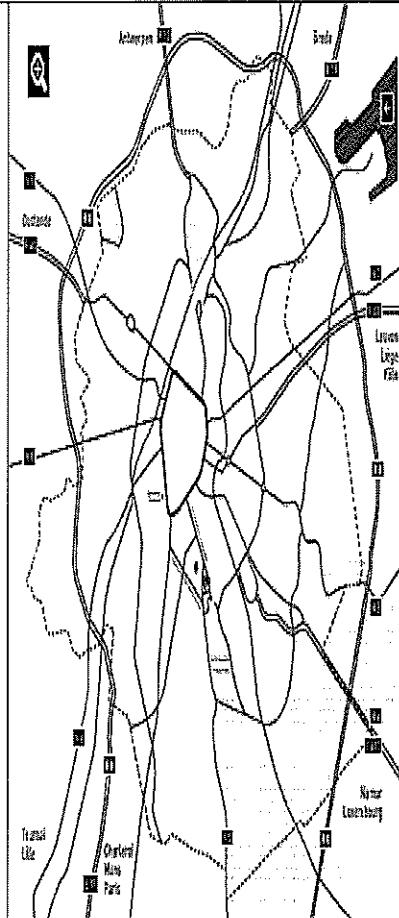



Archi+i
18A, rue Jacques Jordaens
B 1000 Bruxelles

Tel: +32 2 641 88 00

Fax: +32 2 640 53 55

E-mail: archi@archi.be



 [télécharger le plan et la description](#)

Architects and Engineers, 18A rue J. Jordaens, B-1000 Bruxelles

**B-Bruxelles: Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection
2008/S 246-327302**

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ

Services

SECTION I: POUVOIR ADJUDICATEUR

- I.1) **NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT:**
SFAR, Rue de Stassart, 32, B-1050 Bruxelles.
- I.2) **TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S):**
Organisme de droit public.
Logement et développement collectif.
Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs: oui.

SECTION II: OBJET DU MARCHÉ

- II.1) **DESCRIPTION**
- II.1.1) **Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur:**
Marché d'architecture complexe de logements Chemin Vert.
- II.1.2) **Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation:**
Services.
- II.1.3) **L'avis implique:**
- II.1.4) **Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions:**
Marché d'architecture complexe de logements Chemin Vert.
- II.1.5) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics):**
71000000.
- II.1.6) **Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP):**
- II.2) **VALEUR TOTALE FINALE DU OU DES MARCHÉ(S)**
- II.2.1) **Valeur totale finale du ou des marché(s):**

SECTION IV: PROCÉDURE

- IV.1) **TYPE DE PROCÉDURE**
- IV.1.1) **Type de procédure:**
Ouverte.
- IV.2) **CRITÈRES D'ATTRIBUTION**
- IV.2.1) **Critères d'attribution:**
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction
1. Qualités de l'offre. Pondération: 100.
- IV.2.2) **Une enchère électronique a été utilisée:**
Non.
- IV.3) **RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**
- IV.3.1) **Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur:**

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché:

Avis de marché

Numéro d'avis au JO: 2007/S 211-256557 du 2.11.2007.

SECTION V: ATTRIBUTION DU MARCHÉ

V.1) DATE D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ:

V.2) NOMBRE D'OFFRES REÇUES:

V.3) NOM ET ADRESSE DE L'OPÉRATEUR ÉCONOMIQUE AUQUEL LE MARCHÉ A ÉTÉ ATTRIBUÉ:
ARCHI + I.

V.4) INFORMATIONS SUR LE MONTANT DU MARCHÉ

V.5) LE MARCHÉ EST SUSCEPTIBLE D'ÊTRE SOUS-TRAITÉ:

SECTION VI: RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) LE MARCHÉ S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANCÉ PAR DES FONDS COMMUNAUTAIRES:

VI.2) AUTRES INFORMATIONS:

VI.3) PROCÉDURES DE RECOURS:

VI.3.1) Instance chargée des procédures de recours:

VI.3.2) Introduction des recours:

VI.3.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours:

VI.4) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS:

16.12.2008.

B-Bruxelles: Services d'architecture

2008/S 26-033813

**SFAR - chemin vert s.a., rue de Stassart 32, attn: Denis Timmermans,
B-1050 Bruxelles. E-mail: d.timmermans@srib.be. Fax 25 11 90 74.**

(Supplément au Journal officiel de l'Union européenne, 02.11.2007, 2007/S 211-256557)

Objet:
CPV: 74220000.
Services d'architecture.
Procédure incomplèteLe marché n'a pas été attribué.

B-Bruxelles: Services d'architecture

2007/S 211-256557

AVIS DE MARCHÉ

Services

SECTION I: POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT:

SFAR - chemin vert s.a., rue de Stassart 32, Contact: SFAR - chemin vert s.a., à l'attention de Denis Timmermans, B-1050 Bruxelles. E-mail: d.timmermans@srib.be. Fax 25 11 90 74.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues: Point(s) de contact susmentionné(s).

I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S):

Autre: société de droit public.

Logement et développement collectif.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs: non.

SECTION II: OBJET DU MARCHÉ

II.1) DESCRIPTION

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur:

Mission d'architecture.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison de fournitures ou de prestation de services:

Services.

Catégorie de service: n° 12.

Lieu principal de prestation: BE

Code NUTS: BE1.

II.1.3) L'avis implique:

Un marché public.

II.1.4) Informations sur l'accord-cadre:

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat/des achats:

Le marché a pour objet la désignation d'un architecte ayant pour mission la conception et la surveillance de l'exécution des travaux relatifs à la construction de 214 logements sociaux sur les terrains du Chemin Vert et Petit Chemin Vert situés à Neder-Over-Hembeek, Bruxelles.

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics):

74220000.

II.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP):

Non.

II.1.8) Division en lots:

Non.

II.1.9) Des variantes seront prises en considération:

Oui.

II.2) QUANTITÉ OU ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.2.1) **Quantité ou étendue globale:**

II.2.2) **Options:**

II.3) **DURÉE DU MARCHÉ OU DÉLAI D'EXÉCUTION:**

SECTION III: RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

III.1.1) **Cautionnement et garanties exigés:**

III.1.2) **Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent:**

III.1.3) **Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché:**

III.1.4) **L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières:**

III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.2.1) **Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession:**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: -

Une déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'est pas visé par les causes d'exclusion visées à l'article 69 de l'arrêté royal du 8 janvier 1996.

Une attestation O.N.S.S attestant que le soumissionnaire est en règle en matière d'obligations sociales conformément à l'article 69bis de l'arrêté royal du 8 janvier 1996.

Lorsque le soumissionnaire n'est pas établi en Belgique, il joint à son offre des documents délivrés par son pays d'origine équivalents à ceux délivrés par les autorités belges.

III.2.2) **Capacité économique et financière:**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: Une déclaration concernant le chiffre d'affaire global et le chiffre d'affaire concernant les services concernés (pour autant que ce chiffre soit différent) réalisés aux cours des trois derniers exercices.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s): Le soumissionnaire doit avoir un chiffre d'affaire global annuel pour les services concernés dans le présent appel sur les trois dernières années égal ou supérieur à 2.500.000 Euro.

III.2.3) **Capacité technique:**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: Une déclaration reprenant la liste des principaux services de même nature prestés au cours des trois dernières années, leur montant, leur date et leur destinataire public ou privé.

Une déclaration reprenant les titres et compétences du soumissionnaire ainsi que, le cas échéant de ses employés et/ou collaborateurs et/ou associés et en particulier du ou des responsable(s) du projet.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s): Le soumissionnaire doit avoir réalisé au minimum 2 projets de nature similaire en matière de logements sociaux ou moyens, soit en terme de nombre d'appartements, soit en terme de valeurs des travaux.

III.2.4) **Marchés réservés:**

III.3) CONDITIONS PROPRES AUX MARCHÉS DE SERVICES

III.3.1) **La prestation est réservée à une profession particulière :**

Oui.

Législation régissant l'accès à la profession d'architecte. Certificat de l'Ordre des Architectes.

III.3.2) **Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation:**

Oui.

SECTION IV: PROCÉDURE

IV.1) **TYPE DE PROCÉDURE**

IV.1.1) **Type de procédure:**

Ouverte.

IV.1.2) **Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer:**

IV.1.3) **Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue:**

IV.2) **CRITÈRES D'ATTRIBUTION**

IV.2.1) **Critères d'attribution:**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges, dans l'invitation à soumissionner ou à négocier ou encore dans le document descriptif.

IV.2.2) **Une enchère électronique sera effectuée:**

Non.

IV.3) **RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**

IV.3.1) **Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur:**

IV.3.2) **Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché:**

IV.3.3) **Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif**

Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents: 23.11.2007.

IV.3.4) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation:**

21.12.2007 - 16:00.

IV.3.5) **Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés:**

IV.3.6) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation:**

Français. Néerlandais.

IV.3.7) **Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre:**

Durée en jours: 120 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.3.8) **Modalités d'ouverture des offres:**

Date: 21.12.2007 - 10:00.

Lieu: rue de Stassart n°32.

SECTION VI: RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) **IL S'AGIT D'UN MARCHÉ PÉRIODIQUE:**

Non.

VI.2) **LE MARCHÉ S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANCÉ PAR DES FONDS COMMUNAUTAIRES:**

Non.

VI.3) **AUTRES INFORMATIONS:**

@Ref:00709917/2007095696

Informations sur le(s) cahier(s) des charges/document(s):

Toute demande de communication du cahier des charges doit être adressée par courrier électronique à Denis Timmermans, d.timmermans@srib.be, en mentionnant SFAR-CHEMIN VERT/Architecte. Le cahier des charges sera communiqué par courrier électronique.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours:

Conseil d'Etat, rue de la Science 33, B-Bruxelles 1040. Tél. 2 234 96 11. URL: <http://www.raadvst-consetat.be>.

VI.4.2) Introduction des recours:

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours: 60 jours à compter de la notification de la décision de non-attribution du marché.

VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours:

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS:

29.10.2007.